



Mission régionale d'autorité environnementale

**BRETAGNE**

**Information de la Mission régionale  
d'autorité environnementale de Bretagne  
sur le projet de parc éolien de La Saussinais sur les communes  
de La Noë-Blanche et Guipry-Messac (35)**

N° MRAe 2018-006169-1 RECTIFICATIF  
de l'avis sans observation n°2018-006169 du 13/02/2019

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 13 décembre 2018. En conséquence et conformément à l'article R. 122-7 du code de l'environnement, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site Internet de la MRAe ([www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr)).

Fait à Rennes, le 20 mars 2019  
La présidente de la MRAe Bretagne



Aline Baguet